

Nous publions la lettre que Jean-Pierre Sueur a envoyée à Gilles Lepeltier, président de l'association des maires ruraux du Loiret, par laquelle il lui explique combien le Sénat a modifié le texte initial sur le plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal, introduisant une souplesse supérieure à ce qui existe aujourd'hui dans les textes de loi en vigueur

>> [Lire la lettre à Gilles Lepeltier](#)

.